

Dynastie

n° 70 – 10 mai 2021 – 3 €

Jeanne reviens !

par Frédéric Aimard

POUR raison de pandémie, la ville d'Orléans avait décidé de remplacer les grandes manifestations populaires johanniques par un documentaire sur la tradition qui consiste dans cette ville à désigner une jeune fille figurant Jeanne d'Arc lors de différentes cérémonies qui mêlent harmonieusement, depuis cinq siècles, notabilités civiles, religieuses et militaires. Une équipe de production avait été engagée pour filmer ce qui était maintenu de cet événement pour cette année sans public. Le film, avec un budget de 250 000 euros, devait permettre aux Orléanais de vivre la commémoration de la libération d'Orléans en « distanciel » comme on dit maintenant, puisque le « présentiel » était impossible, et c'est pourquoi un accord avait été pris pour que France 3 Centre-Val-de-Loire puisse le diffuser.

Patatras. À la veille du tournage, le directeur de la station de service public apprit (par le *Canard enchaîné*) que dans la bande-son, on entendrait quatre anciennes « Jeanne d'Arc » qui commenteraient la cérémonie de 2021 en rappelant leur propre émotion passée quand elles avaient été choisies, chacune à une époque différente. Or, parmi les anciennes Jeanne d'Arc, figurait la journaliste Charlotte d'Ornellas. Pour France 3, le documentaire devenait de ce fait « un film de propagande d'extrême droite » car la jeune journaliste est connue pour ses prises de position sans concessions dans l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* et sur la chaîne CNews... La diffusion fut aussitôt déprogrammée.

Le maire LR Serge Grouard, cria à la censure et alla dénoncer, sur une radio locale puis sur CNews le parti pris de ce fonctionnaire censeur. Lequel déclara avoir reçu en conséquence des menaces de morts et reçut le soutien du Syndicat national des journalistes CGT, du Parti communiste français et de la député La République en marche locale... Jeanne qui réunit d'ordinaire tous les Français, et spécialement tous les Orléanais, étaient devenue la pomme de discorde. On ira voir le film sur Youtube.



© ORLÉANS MÉTROPOLÉ

Documentaire commandé par la ville d'Orléans. La jeune Blandine vient de transmettre à la jeune Raphaëlle, l'épée de Jeanne d'Arc. À cent pieds au-dessus de basses querelles politiciennes.

Assurément la censure ne se justifie pas. Et rien ne justifie non plus jamais des menaces de mort bien sûr. Qui aurait l'idée de dire le contraire ? Pas le maire d'Orléans en tout cas qu'on a été accuser d'avoir donné « en pâture » le nom du directeur de France 3, qui n'a rien d'un secret et qui s'était exprimé dans les médias pour justifier son geste.

On est dans la politique politicienne à la veille d'un épisode électoral. Le lendemain, c'est le comte et la comtesse de Paris qui ont fait les frais de ce climat détestable. Invités à participer à la messe du samedi 8 mai en la cathédrale Sainte-Croix, célébrée par Mgr Éric de Moulin-Beaufort, évêque de Reims et président de la Conférence épiscopale, le maire et l'évêque leur avaient réservé deux chaises au premier rang. Ce privilège protocolaire indisposa un sénateur socialiste, Jean-Pierre Sueur. Voici ce qu'écrivit la *République du Centre* : « Il s'explique : "Les parlementaires devaient être installés au troisième rang et le comte de Paris, un ancêtre de la monarchie (sic, plutôt un "descendant"), au premier. Je n'étais pas d'accord. Le principe républicain devait prévaloir. Je me suis donc mis au premier rang et j'ai dit que si quelqu'un n'était pas content, ce serait à la police de me déloger." Finalement, le premier rang a pu accueillir tout le monde. Et la polémique n'a pas enflé. »

Orléans vaut bien une messe semble-t-il. Un certain Mourad Guichard donne un compte-rendu proche mais moins irénique sur le quotidien en ligne *Magcentre.fr* : « Serge Grouard, qui pointe plusieurs fois par mois dans les studios de médias aussi irréprochables que CNews (Zemmour and co) ou Sud Radio (Bercoff and co), a accepté de siéger aimablement aux côtés de "SAR le Prince Jean, Comte de Paris" (sic) accessoirement descendant des rois de France et prétendant au trône restauré. Et qui avait une place au premier rang à l'occasion de la cérémonie religieuse donnée en la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans par l'évêché, ce 8 mai au matin. Tandis que Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret, était relégué en troisième rang avant de retrouver, après protestation, sa place au premier rang. »

À noter que, contrairement aux années précédentes, les élus ne portaient par leur écharpe tricolore. Charles-Éric Lemaignan, adjoint au maire expliquait : « Nous n'avons pas d'écharpe car la messe n'est pas organisée par la ville d'Orléans mais par le diocèse. Il faut s'adapter. J'ai toujours assisté à cette messe johannique, je n'allais pas changer. Et cela, hors de toute polémique. »

Jeanne dérange. Le prince Jean dérange. Ce n'est pas leur seul point commun. Mais n'ouvrons pas une nouvelle polémique...

Il était Corse, mais il aurait pu être Vendéen...

par Hervé Louboutin

FINALEMENT, Emmanuel Macron aura montré plus de courage que Jacques Chirac, lequel avait refusé de commémorer le bicentenaire d'Austerlitz en 1805 : il dépose, le 5 mai aux Invalides, une couronne sur la tombe de l'Empereur, après s'être rendu à l'Institut pour une séance d'Histoire. Bien sûr, il le fait à sa manière, en évitant que ce soit trop visible: « *En raison des normes sanitaires et des normes de sécurité renforcées suite à l'attentat de Rambouillet, la préfecture interdit tout rassemblement de plus de six personnes. Les forces de police encercleront le périmètre des Invalides. Il y aura des contrôles.* » Autrement dit, on exclut le public, admirateurs ou simples curieux. En revanche, dès le surlendemain, tous pourront contempler, pendue au-dessus du tombeau au mépris de tous les usages, la reproduction du squelette du cheval impérial Marengo ; l'artiste Pascal Convert, « *en passant par l'animalité, ré-humanise le cavalier* » avec la fable du « rituel funéraire antique qui voulait que les combattants soient enterrés avec leur monture ».

Cet homme incroyable, jeune officier, avait refusé de servir en Vendée pour mater l'insurrection des partisans de Dieu et du Roi. Les tristes journées de la Terreur parisienne avaient suffi. Il savait déjà qu'il faudrait un jour mettre fin aux désordres. Bonaparte, héritier de la Révolution et des Lumières, dans sa soif de reconnaissance et de pouvoir, n'oublierait jamais cette montée de la haine entre Français dont il connaissait les causes mais dont il rêvait de modifier les effets.

Dès le Consulat, il cherchera à restaurer la religion chrétienne détruite par les idéaux des conventionnels qui voulaient d'abord tuer Dieu avant de guillotiner le roi. L'ordre d'abattre le duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes fut sa première erreur. Chateaubriand ne la lui pardonnera jamais, lui qui lui avait dédié l'une de ses œuvres. Fait rarissime.

Bonaparte avait peur des royalistes et il s'en servait pour asseoir son futur Empire même s'il conservait pour l'ancienne monarchie une douce mansuétude. Napoléon berçait déjà sous Bonaparte. Et il aurait à cœur d'inventer pour lui-même un régime héréditaire sous les ors d'un Empire conquis sur les champs de bataille de l'Égypte et de toute cette grande Europe qu'il connaissait si mal jusqu'à Moscou, l'erreur fatale.

Un jour, revenant d'Espagne où il était allé régler des questions dynastiques, l'Empereur vint en Vendée pour découvrir les travaux de sa future capitale: Napoléon-Vendée bâtie à une journée de cheval de tous les lieux du soulèvement. En passant aux quatre chemins sur la route de Montaigu à Nantes, l'homme au bicorne mit pied à terre pour interroger la population venue le saluer. « *Alors mon brave, pendant la grande guerre, vous étiez dans quel camp ?* ». Baissant sa casquette, d'un hochement de tête, le quidam répondit: « *Avec les Blancs !* ». L'empereur heureux lui rétorqua: « *C'était le bon !* » Napoléon dans son Mémorial de Sainte-Hélène dira reconnaissant: « *peuple de géants* ».

Avec son Concordat, marqué par la lecture du *Génie du christianisme* de Chateaubriand, Napoléon redonnera la liberté de culte à toute la Vendée militaire et à toute la France. Les cloches qui sonneront fêteront la victoire de la Foi dans la paix des cœurs. Il y aura ensuite les grandes batailles et les réformes administratives menées tambour battant jusqu'à l'épuisement.

La France garde de l'Empire des lois qui régissent encore son quotidien. L'empreinte fut et demeure indélébile. Jacques Bainville, le grand historien royaliste, dira pourtant un jour: « *Sauf pour l'art et pour la gloire, il eut mieux valu qu'il n'eût pas existé !* » Il est vrai que la conquête de l'Europe laissa sur les prairies ensanglantées des centaines de milliers de cadavres et autant de familles endeuillées.

En ce bicentenaire de sa mort fêté sans excès par la République française, et en se défaisant de cette mauvaise manie de juger à contretemps, l'Empereur mérite le respect de la France et des Français. Pour avoir soldé la Révolution et préparé la France à une ambition nouvelle, ponctuée d'ombres et d'éclats. « *La balle qui me tuera portera mon nom !* » avait-il coutume de dire à ses grognards dont la fidélité était totale jusqu'au dernier instant. Il n'y eut pas de balle mais peut-être un empoisonnement dans sa prison anglaise de Sainte-Hélène où l'ennemi héréditaire l'avait assigné à résidence. Vive l'Empereur quand même ! Vive Bonaparte et peut-être aussi vive Napoléon... ■

BICENTENAIRE



Photo publiée sur la page Facebook du comte de Paris (©David Nivière/Abacapress), on reconnaît le prince Murat et son épouse, le comte de Paris et son épouse, la princesse Olympia et le prince Jean-Christophe avec sa mère la princesse Béatrice.

C'est à des cérémonies sans faute que le Souvenir napoléonien a invité un nombre restreint d'invités le 5 mai pour sa messe annuelle en la cathédrale Saint-Louis suivie d'une cérémonie devant le tombeau de l'Empereur et dans la cour des Invalides. Le prince Jean-Christophe Napoléon, 34 ans, chef de la Maison impériale, a notamment reçu le président Emmanuel Macron et son épouse venus déposer une gerbe de fleurs au pied du tombeau de l'Empereur.

Le 9 mai 2021, le prince Joachim Murat et la princesse Yasmine se sont rendus à Marseille. Le prince de Pontecorvo, descendant du roi de Naples, a assisté à la messe organisée par le Souvenir napoléonien en la cathédrale Sainte-Marie-Majeure de Marseille.

Plusieurs cérémonies ont eu lieu sur l'île de Sainte-Hélène du 5 au 9 mai, organisées par Michel Dancoisne-Martineau, consul de France honoraire, et que l'on peut revoir sur la chaîne Youtube Napoléon200. Ci-dessous autour de la première tombe de l'empereur.





Le prince Joachim Murat et sa femme Yasmine, la princesse Olympia et le prince Jean-Christophe, Charles Bonaparte, le prince Joachim Murat (père) et son épouse Maria del Pilar Arnao y Cacho, Béatrice (mère de Jean-Christophe).

Le comte et la comtesse de Paris et Guillaume et Sybille de Luxembourg.



MAROC

Le prince héritier Moulay El-Hassan a fêté ses 18 ans et donc sa majorité le 8 mai. La photo ci-dessous, prise par le photographe particulier du roi et publiée sur le compte Instagram du prince, le montre le 9 mai auprès de son père à Fez pour la prière de la nuit du Destin (Laylat Al-Qadr).



NÉPAL

Alors que le pays s'enfonce dans la pandémie, les anciens souverains Gyanendra Shah, 73 ans, et Komal, 70 ans (qui a bénéficié d'un don de plasma) vont nettement mieux selon le quotidien en ligne *Khabar* du 11 mai. L'ancien roi a même été testé négatif. La reine est sous assistance respiratoire progressivement allégée. Leur fille unique, Prerana Rajya Lakshmi Devi, 43 ans, qui avait été testée positive, ne présente aucun symptôme.

BOUTHAN

Le royaume bouddhiste de 750 000 habitants n'a publié qu'un seul décès dû à la covid-19 sur 1 190 cas. La population est vaccinée à près de 70 % grâce à un don indien de vaccins AstraZeneca et à une logistique impeccable. Dans un article élogieux, *Le Monde* du 11 mai indique que « *Le pays était mieux préparé [que beaucoup d'autres] et le roi [Jigme Khesar Namgyel Wangchuck] a su gérer la crise.* » Sur le site Internet de France-Inter on pouvait d'ailleurs lire dès le 11 avril : « *Dans cette campagne, le roi, qui s'est fait vacciner, a joué un rôle essentiel, tout comme les membres du gouvernement dont la plupart sont des médecins. C'est le cas du Premier ministre d'ailleurs.* »

GRANDE-BRETAGNE

La reine Élisabeth II a ouvert une nouvelle session parlementaire à Westminster le 11 mai où elle a lu, dans la chambre des Lords, aux côtés du prince Charles et de la duchesse de Cornwall, le traditionnel discours du trône, rédigé par le gouvernement et qui donne lieu, quelque temps après, à un vote dans la chambre des Communes.



Dynastie... la suite

Chers amis,

Avec ce 70^e numéro de la lettre de *Dynastie*, doit s'interrompre à nouveau cette aventure éditoriale qui n'a malheureusement pas rencontré un public suffisant pour pouvoir perdurer sous cette forme malgré nos intenses efforts.

Nous avons donc décidé de transmettre le flambeau aux éditions Première partie, dirigées par Pierre Chausse, spécialiste de l'édition de « mooks » ce genre éditorial bien particulier à cheval sur le magazine et le livre... Nous espérons que, mieux soutenus par nos amis, par des investisseurs éclairés, et surtout par un public plus vaste, l'aventure prendra tout l'éclat que le sujet et la période méritent.

Gardez l'œil sur *Dynastie* et merci de répondre avec enthousiasme et générosité aux légitimes sollicitations que nos successeurs ne manqueront pas de vous présenter d'ici quelque temps. Avec notre chaleureuse reconnaissance.

Frédéric Aimard

Dynastie

édité par SPFC-ACIP SA

Siret Nanterre 41838214900015

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis Robinson

ISSN 2679-4926 - imprimé par nos soins

Au sommaire de ce numéro :

p. 1 : Jeanne reviens !

p. 2 Il était corse - p. 3 : Aux Invalides.

p. 4 : Actualités.

PATRIMOINE



© MUSÉE CONDÉ.

Grâce au soutien de la Fondation luxembourgeoise La Marck fondée par le philanthrope français Philippe Champy (qui est apparenté aux anciens ducs de Bouillon), un nécessaire de voyage de la duchesse d'Aumale (27 éléments en cristal et vermeil, ornés des armes des maisons d'Orléans et de Bourbon-Siciles) a pu être acquis pour le musée de Chantilly lors d'une vente organisée à Drouot par l'étude Coutau-Bégarie le 7 mai.



© MUSÉE CONDÉ.

Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, le conservateur de Chantilly Mathieu Deldicque a eu la présence d'esprit de reconnaître sur le catalogue d'une vente aux enchères à Doullens (Somme) deux « petits cabinets de laque » japonais du XVIII^e siècle qui avaient été volés, avec d'autres œuvres jamais retrouvées, dans « la maison de Sylvie » en 1975. Ces pièces ont été rendues au musée Condé le 29 avril et sont présentées (du 19 mai au 29 août) dans le cadre de l'exposition « La fabrique de l'extravagance... » (porcelaines de Meissen et de Chantilly).

Pour en rester à un patrimoine ayant un lien avec la famille d'Orléans, vingt-neuf cartons de Charles-Philippe Lavière (1798-1876) ayant préparé les décors de la chapelle royale de Dreux, sont en restauration depuis mars par le dépar-

tement des arts graphiques du Louvre, grâce au mécénat des papeteries Canson.



© RMN.

Quant au traîneau de l'impératrice Joséphine qui faisait partie de la vente organisée par la maison Osenat le 5 mai à Fontainebleau (comme nous l'avions signalé dans notre dernière lettre), il a pu être préempté pour 212 500 euros par l'État pour le musée de la voiture du château de Compiègne.



Enfin, pour en rester au domaine napoléonien, un sous-préfet de Lisieux, Guillaume Lericolais, a su récemment récupérer un aigle impérial de bois et plâtre doré de 2,60 m d'envergure et 40 kg, et qui était stocké dans le prieuré Saint-Hymer mis en vente par l'hôpital de Pont-l'Évêque. Il s'agissait, après enquête, d'un des cinq aigles ayant surplombé le tombeau provisoire de Napoléon I^{er} aux Invalides. Il pourrait donc retourner prochainement aux Invalides.

BRÉSIL

Le 1^{er} mai, Dom Bertrand d'Orléans-Bragance, 80 ans, prince impérial de la branche Vassouras, a participé à l'immense manifestation organisée par les partisans du président Bolsonaro sur l'avenida Paulista à São Paulo. Il a pu s'adresser aux manifestants depuis un des podiums mobiles. Le prince impérial a déclaré que la gravité du moment actuel devait inciter à mettre une sourdine à la lutte des partis, « *puisque nous sommes*

tous, tout d'abord, des Brésiliens ». Il a souligné qu'il est nécessaire « *non seulement de lutter contre le danger très réel posé par la pandémie du nouveau coronavirus, mais que nous devons aussi faire face à la menace de ceux qui, en relation avec la crise sanitaire, tentent d'abolir les saintes libertés des enfants de Dieu.* » À la fin de son discours, le prince a été longtemps applaudi par les personnes présentes, dont de nombreux monarchistes.

AFRIQUE DU SUD



Le prince Misuzulu Zulu, 46 ans, a été proclamé roi des Zoulous par la Cour royale le 8 mai malgré les contestations devant la justice sud-africaine de plusieurs femmes et enfants de son père qui souhaitent obtenir leur part d'un immense patrimoine. Il est le fils aîné du roi Goodwill Zwelithini, décédé en mars et de la régente Mantfombi Dlamini, décédée le 29 avril dernier.

JORDANIE

Le roi Abdallah II avait deux réunions distinctes, le 5 mai, avec Charles Michel, président du Conseil européen, et avec la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. La question de la distribution des vaccins au Proche Orient et celle des violences à Jérusalem, ont été au centre des discussions.

Le roi de Jordanie a ensuite été reçu par son homologue belge, le roi Philippe, au palais de Laeken pour une audience privée.

